

AVIS DE MOTIONS

M. *Power*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Une augmentation de solde a-t-elle été accordée aux hommes des F.E.C., par décret du conseil du 12 avril 1919?
2. Dans l'affirmative, cette augmentation était-elle applicable à l'aviation navale d'outre-mer?
3. Si non, pourquoi?

M. *Power*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement canadien a-t-il réclamé une part des recettes des fonds de cantine des forces expéditionnaires britanniques en France?
2. Dans l'affirmative, comment a-t-on disposé de ces fonds?

M. *Power*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Les fonds régimentaires des bataillons des troupes expéditionnaires canadiennes ont-ils été jamais vérifiés?
2. Reste-t-il de l'argent?
3. Dans l'affirmative, quelle somme est due à chaque bataillon?
4. Comment le gouvernement a-t-il l'intention d'en disposer?

M. *Power*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. De quelle façon sont adjudés les contrats pour les uniformes des employés du Transcontinental et des autres chemins de fer du gouvernement canadien?
2. Des soumissions sont-elles demandées?
3. Les contrats sont-ils d'ordinaires accordés au plus bas soumissionnaire?
4. Les contrats sont-ils adjudés par districts?
5. Dans l'affirmative, quelles maisons de Québec et de Montréal sont invitées à soumissionner?

*M. *Lapointe* (Saint-Jacques)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de soumettre au Parlement, pour être pris en considération, le Traité de paix signé par les puissances alliées et associées et l'Autriche, lequel a été signé pour le Canada par sir Edward Kemp?
2. Dans l'affirmative, quand?
3. Si non, pourquoi?
4. Copie de ce traité et des documents qui s'y rattachent sera-t-elle fournie aux membres de la Chambre?

M. *Déchène*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Tous les employés au service du gouvernement le 1er avril 1918, ont-ils droit au plein montant du boni de guerre accordé par le gouvernement?
2. Quelles conditions doivent remplir les employés du gouvernement, faisant service sur les navires des divers départements, pour avoir droit au boni complet?

M. *Bourassa*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel est le nombre des insoumis qui ont subi leur procès devant les tribunaux civils de Québec, du 1er novembre 1918 au 1er septembre 1919?
2. Quelle est la somme des amendes et des frais payés par ces insoumis pendant la même période?
3. Quelle est la somme payée par le gouvernement pour dépenses de toute nature, relativement aux recherches, à l'arrestation et au transport des insoumis et des officiers